

Métiers Nature – Jardin – Paysage – Forêt



Le titulaire de ce bac pro transforme le paysage. C'est lui qui aménage et entretient les parcs, les jardins et les espaces verts. Son travail commence par la préparation du chantier : il prend connaissance des instructions ou du cahier des charges, évalue les besoins en matériels et matériaux et prévoit les approvisionnements du chantier.

C'est ensuite la réalisation de l'espace paysager. Il faut lire les plans techniques et déceler les éventuelles anomalies, participer à la préparation du sol, établir le tracé des implantations construites ou végétales. Il peut installer des systèmes d'irrigation et d'éclairage, des éléments de décoration et des mobiliers de jardin.

Il plante des végétaux, exécute les semis de gazon, à la machine ou à la main. Il peut aussi réaliser une rocaille, un dallage maçonné ou construire des marches d'escalier.

Il entretient également les espaces aménagés. Il taille les végétaux et les arbres fruitiers, entretient les haies, les pelouses, les réseaux d'irrigation.

Il ramasse les feuilles, replante les massifs, entretient les voies de circulation, enlève les mousses, traite les fissures des constructions, nettoie les canalisations...

Débouchés

Il est employé dans des entreprises paysagistes ou dans le secteur public : services espaces verts des villes, collectivités territoriales, syndicats intercommunaux... Le plus souvent, il travaille en équipe restreinte (2 à 3 personnes) dont il assure l'encadrement de proximité. Il est aussi en relation avec les différents partenaires de l'entreprise : clients, fournisseurs.

Métier(s) accessible(s) :

- Ouvrier(ère) paysagiste
- Jardinier(ère) d'espaces verts

Accès à la Formation

Après la 3e, seconde professionnelle Métiers Nature-Jardin-Paysage-Forêt.

Qualités requises :

- Dextérité
- Patience
- Sens de l'observation
- Bonne communication
- Sens artistique

Programme

Classe de 2^{nde}

Enseignements obligatoires	Horaire hebdo
Lettres modernes	2h
Histoire-Géographie	1h
Langue vivante	2h
Education socioculturelle	1h
E.P.S.	2h
Biologie-Ecologie	2h
Mathématiques	2h
Physique-Chimie	1h
TIM	1h
SESG/Gestion entreprise	1h
STAE/aménagements paysagers – TP	1h
STAE/aménagements paysagers	3h
STAE/Gestion aménagement espaces naturels	3h
Sc. Techno équipement/Agroéquipement	2h
Sc et tech professionnelle	1h

Classe de 1^{ère} et Tle

Enseignements obligatoires	Horaire hebdo
Lettres modernes	2h
Histoire Géographie	1h30
Langue vivante	1h45
Education socioculturelle	1h30
EPS	2h
Documentation	0h30
Biologie-Ecologie	2h45
Mathématiques	2h
Physique-Chimie	1h15
TIM	0h30
SESG/gestion entreprise	2h30
STAE/aménagements paysagers – TP	0h30
STAE/aménagements paysagers	5h
Sc. Techno équipement/Agroéquipement pratiques encadrées	0h30
Sc. Techno équipement/Agroéquipement	0h45
Sc. Et Techniques professionnelles	1h



Enseignements professionnels

- **Gestion d'un chantier de travaux paysagers** : devis, budget à gérer, cahier des charges, temps de main-d'œuvre et approvisionnements, planification par type d'intervention.
- **Technologies paysagères et conduite de chantiers** : travaux d'aménagement, terrassement et préparation des sols (remblais, déblais, tassement, labour). Plantations, engazonnements particuliers (placage de gazon, bande de roulement). Mise en place des voies de circulation, de réseaux d'arrosage, de drainage, d'éclairage... et construction d'éléments comme les rocailles, les escaliers, les bassins.
- **Équipements** : tondeuse, matériel de semis, motoculteur, matériel de taille, d'élagage, réseau d'irrigation : comment les entretenir, diagnostiquer les pannes simples et effectuer de petites réparations.
- **Composition paysagère** : les formes, les volumes, les couleurs, les notions d'unité, d'harmonie. Réalisation de croquis d'aménagement. Comment analyser un paysage et mesurer les conséquences d'un aménagement sur l'environnement.
- **Fonctionnement de l'organisme paysager** : la filière paysage et ses différents acteurs.
- **Connaissance des systèmes vivants** : les écosystèmes, leur fonctionnement, le rôle humain dans leur transformation.
- **Connaissance des végétaux, physiologie de la plante.**

- Utiliser des techniques et des références littéraires, culturelles ou artistiques pour s'exprimer
- Argumenter un point de vue, coeff. 2
- Interpréter des faits ou événements sociaux du monde actuel à l'aide des outils de l'histoire et de la géographie, coeff. 1

E2 : Langue et culture étrangères

- Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle, coeff. 1

E3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des APSAES

- Développer sa motricité, coeff. 1

E4 : Culture scientifique et technologique

- Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques
 - Résoudre des problèmes en mobilisant des outils et des raisonnements mathématiques, coeff. 1.5
 - Utiliser les technologies de l'information et de la communication de manière raisonnée et autonome, Expliquer des faits scientifiques à l'aide des outils et des raisonnements de la physique et de la chimie, Expliquer des enjeux liés au monde vivant coeff. 2.5

E5 : Choix Techniques

- Réaliser des choix techniques dans un chantier d'aménagement paysager, coeff.2

E6 : Expérience en milieu professionnel

- Assurer la conduite d'un chantier d'aménagement paysager coeff. 3

E7 : Pratiques professionnelles

<réaliser des interventions d'aménagement végétal, mettre en place des infrastructures d'un aménagement paysager S'adapter à des enjeux professionnels particuliers coeff.5

Epreuves facultatives : points > 10

Les enseignements facultatifs pouvant être proposés dans les établissements d'enseignement agricole publics ou privés sous contrat sont les suivants : Langues vivantes étrangères, langues et cultures régionales, langue des signes française, Hippologie et équitation, Pratiques professionnelles et projets, Pratiques physiques et sportives, Pratiques sociales et culturelles (pratiques culturelles et artistiques, technologies de l'informatique et du multimédia).

Stage

Stage en milieu professionnel : 14 à 16 semaines.

Stage collectif éducation à la santé et au développement durable : 1 semaine

Une semaine ou son équivalent fractionné fait partie intégrante de la formation et vise l'éducation à la santé, à la sécurité, et au développement durable en mettant l'accent sur l'action et une démarche de projet.

Ce stage poursuit des objectifs communs à travers les deux thématiques développées :

- induire une réflexion sur les conduites et les pratiques individuelles ou collectives,
- favoriser un comportement responsable dans la vie personnelle et professionnelle.

Examen

E1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste, et compréhension du monde

- Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles, coeff. 1
 - Identifier les principaux enjeux de la communication médiatisée et interpersonnelle
 - Exploiter une recherche d'informations en réponse à un besoin professionnel, social ou culturel

Statistiques

Statistiques nationales :
En 2017, 82% de réussite.
En 2018, 84% de réussite.



 **Poursuite d'études**

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) Aménagements paysagers, Production horticole, Technico-commercial spécialité végétaux d'ornement
- Certificat de spécialisation Arrosage intégré, Constructions paysagères
- Responsable technique en aménagement d'espaces sportifs

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

 **Où se former en Occitanie**Académie de Montpellier

- 11 Castelnaudary**
LEGTA Pierre-Paul Riquet (Public)
- 30 Rodilhan**
CFA agricole du Gard (Public) **A**
LEGTA Marie Durand (Public)
- 30 Uzès**
MFREO du Grand Mas (Privé sous contrat)
- 34 Gignac**
LPTAH (Privé sous contrat)
- 34 Montpellier**
CFA agricole de l'Hérault (CFA public) **A**
- 34 Pézenas**
LPA Charles Marie de la Condamine (Public)
- 48 Peyre en Aubrac**
MFR de Javols (Privé sous contrat) **A** + initiale

Académie de Toulouse

- 12 Rignac**
Lycée agricole et horticole privé (Privé)
- 12 Saint-Sernin-sur-Rance**
Maison familiale et rurale d'éducation et d'orientation Valrance (Privé)
- 31 Auzeville-Tolosane**
CFA agricole et horticole d'Auzeville **A**
- 31 Labège**
Lycée agricole privé Saint-François- La Cadène - Fondation d'Auteuil (Privé)
- 31 Ondes**
Lycée général, technologique et professionnel agricole d'Ondes (Public)
- 65 Tarbes**
Lycée professionnel agricole et horticole Adriana (Public)

- 81 Albi**
CFA Agricole et Horticole du Tarn - site d'Albi Fonlabour **A**
Etablissement agroenvironnemental du Tarn – lycée agricole site d'Albi Fonlabour (Public)

- 82 Moissac**
Lycée professionnel agricole de Moissac (Public)

A Formation en apprentissage

 **En savoir plus****Consultez les documents ONISEP :**

- Guides régionaux « Après la 3e » et « L'après bac pro »
- Collection Dossiers « Le dico des métiers »
- Collection Diplômes « Du CAP au BTS/DUT »
- Collection Parcours « Les métiers de l'agriculture »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès
04 66 56 46 70 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr

Bagnols sur Cèze
04 66 89 53 93 - ce.0300992r@ac-montpellier.fr

Béziers
04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr

Carcassonne
04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr

Castelnaudary
04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr

Céret
04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr

Le Vigan
04 99 92 01 72 - ce.0301647c@ac-montpellier.fr

Lunel
04 67 83 56 83 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr

Mende
04 66 65 05 17 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr

Montpellier Celleneuve
04 67 75 74 50 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr

Montpellier Centre
04 67 91 32 55 - ce.0340096v@ac-montpellier.fr

Montpellier Est
04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr



Narbonne
04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr

Nîmes Centre
04 66 29 03 81 - cio.nimescentre@ac-montpellier.fr

Nîmes Ouest
04 66 27 95 00 - cio.nimesouest@ac-montpellier.fr

Perpignan
04 68 50 20 86 - ce.0660667s@ac-montpellier.fr

Pézenas
04 67 98 85 74 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr

Prades
04 68 05 32 00 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr

Sète
04 67 18 34 18 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes
05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre
05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail
05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord
05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Rangueil
05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi
Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch
05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors
Tél. 05.65.30.19.05 - valerie.ballester@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin
05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres
Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom
05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville
05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr

CIO Figeac
05 67 76 55 66 - valerie.ballester@ac-toulouse.fr

CIO Foix
05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes
05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau
cio.millau@ac-toulouse.fr

CIO Montauban
05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret
05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers
05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez
05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens

